



**Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé
d'examiner la création d'un groupe d'experts sur l'interface
science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits
chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution
Deuxième session**

Nairobi, 11–15 décembre 2023
Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Options concernant le calendrier et l'organisation des futurs
travaux du groupe de travail spécial à composition non limitée**

Compte rendu actualisé du secrétariat sur les travaux entrepris entre les première et deuxième sessions, le budget et les dépenses et le plan de travail provisoire

Note du secrétariat

I. Introduction

1. À la reprise de sa cinquième session, qui s'est tenue à Nairobi du 28 février au 2 mars 2022, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a décidé, par sa résolution 5/8 du 2 mars 2022, de créer un groupe d'experts sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution, les détails devant être précisés conformément à ladite résolution.
2. Au paragraphe 12 de sa résolution, l'Assemblée a invité les gouvernements et les autres parties en mesure de le faire à fournir des ressources extrabudgétaires aux fins de l'application de la résolution, en particulier pour permettre la pleine participation des pays en développement et en transition aux travaux du groupe de travail spécial à composition non limitée. En outre, au paragraphe 13, elle a prié la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) d'assurer le secrétariat du groupe de travail et d'établir les rapports d'analyse et de synthèse nécessaires à ses travaux.
3. Le groupe de travail spécial à composition non limitée est convenu, à la reprise de sa première session, qu'étant donné que son processus était financé à l'aide de ressources extrabudgétaires, le budget ne devrait pas être négocié en détail et le secrétariat serait chargé de le mettre à jour sur la base des activités futures dont il déciderait et lui présenterait un budget actualisé, y compris les dépenses effectuées à ce jour, à sa prochaine session.
4. La section II de la présente note est un compte rendu actualisé des travaux entrepris par le secrétariat depuis la reprise de la première session du groupe de travail spécial à composition non limitée, qui s'est tenue à Bangkok du 30 janvier au 3 février 2023. On trouvera à la section III l'état actuel des contributions versées et annoncées, conformément au paragraphe 12 de la résolution 5/8, ainsi que le budget 2023–2024 et les dépenses engagées depuis le début

* UNEP/SPP-CWP/OEWG.2/1.

des travaux du groupe de travail, et à la section IV, le calendrier d'activité et le plan de travail provisoires du groupe de travail.

II. Travaux entrepris par le secrétariat pendant la période intersessions

5. Dans la perspective de la deuxième session du groupe de travail spécial à composition non limitée, le secrétariat a travaillé en étroite coordination avec le Bureau, qui a tenu huit réunions consacrées aux travaux intersessions menés depuis la reprise de la première session du groupe de travail. Tous les documents et les résumés des réunions du Bureau sont disponibles sur la page Web de ses réunions¹.

6. Le Bureau est convenu de convoquer des réunions régionales pour mener des débats stratégiques afin de préparer la deuxième session du groupe de travail. Les réunions régionales suivantes ont été prévues :

- a) Réunion régionale Asie-Pacifique, tenue à Bangkok le 7 septembre 2023 (format hybride)² ;
- b) Réunion régionale Afrique, tenue à Nairobi le 14 septembre 2023 (en présentiel)³ ;
- c) Réunion régionale du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, tenue à Brasília le 7 octobre 2023 (en présentiel)⁴ ;
- d) Réunion d'information régionale Europe occidentale et autres groupes, tenue sur deux sessions les 8 et 9 novembre 2023(en ligne)⁵ ;
- e) Réunion d'information régionale Europe de l'Est, tenue le 21 novembre 2023 (en ligne)⁶ ;

7. Depuis la reprise de la première session, le secrétariat et le Réseau Environnement de Genève ont coorganisé une série de webinaires et de manifestations parallèles intitulés « Road to OEWG 2 » afin de contribuer aux travaux du groupe de travail à composition non limitée et de collaborer avec un large éventail de parties prenantes. Les manifestations suivantes ont eu lieu en amont de la deuxième session du groupe de travail :

- a) Un webinaire intitulé « Developing Operating Principles of the Science-Policy Panel on Chemicals, Waste and Pollution Prevention »⁷ s'est tenu le 26 avril 2023. Le secrétariat a présenté un document de référence sur les principes de fonctionnement d'autres groupes d'experts sur l'interface science-politiques. Les États Membres et les parties prenantes non gouvernementales accréditées ont été invités à présenter des contributions sur le projet de principes de fonctionnement, qui serait examiné à la deuxième session. Leurs contributions écrites peuvent être consultées en ligne⁸ ;
- b) Une manifestation intitulée « Building the Linkages from Science to Action »⁹ s'est tenue le 2 mai 2023, en marge des éditions 2023 des conférences des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination,

¹ <https://www.unep.org/oewg-spp-chemicals-waste-pollution/bureau/bureau-meetings>.

² Les informations relatives à la réunion sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/events/working-group-meeting/asia-pacific-regional-meeting-2nd-oewg-science-policy-panel-chemicals>.

³ Les informations relatives à la réunion sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/events/working-group-meeting/africa-regional-meeting-2nd-oewg-science-policy-panel-chemicals-waste>.

⁴ Les informations relatives à la réunion sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/events/working-group-meeting/lac-regional-meeting-2nd-oewg-science-policy-panel-chemicals-waste-and>.

⁵ Les informations relatives à la réunion sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/events/working-group-meeting/weog-regional-meeting-2nd-oewg-science-policy-panel-chemicals-waste>

⁶ Les informations relatives à la réunion sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/events/working-group-meeting/eeg-regional-meeting-2nd-oewg-science-policy-panel-chemicals-waste-and>

⁷ <https://www.genevaenvironmentnetwork.org/fr/ressources/nouvelles/road-to-oewg-2-science-policy-panel-to-contribute-further-to-the-sound-management-of-chemicals-and-waste-and-to-prevent-pollution-spp-cwp-webinar-series/>

⁸ <https://www.unep.org/oewg-spp-chemicals-waste-pollution/operating-principles>.

⁹ <https://www.genevaenvironmentnetwork.org/fr/evenements/science-policy-panel-on-chemicals-waste-and-pollution-prevention-building-the-linkages-from-science-to-action-brs-cops-2023-side-event/>.

à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international et à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Il y a été fait référence à la décision¹⁰ prise auparavant par ces conférences des Parties de renforcer leur mandat de coopération internationale avec d'autres organisations pour contribuer à l'application de la résolution 5/8 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement ;

c) Une manifestation parallèle de l'Assemblée mondiale de la Santé intitulée « The Impact of Chemicals, Waste and Pollution on Human Health »¹¹ a été tenue le 25 mai 2023 à Genève. Il y a été fait référence à la soixante-seizième Assemblée mondiale de la Santé, qui a invité les États Membres à participer à l'application de la résolution 5/8 de l'Assemblée pour l'environnement et à élaborer des propositions pour le groupe d'experts sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution ;

d) Une manifestation intitulée « Linking Science and Action Using a Life-Cycle Approach »¹² a été tenue le 6 septembre 2023 à Genève ;

e) Un webinaire sur les options de consultation et les modalités de participation des grands groupes et parties prenantes aux travaux du groupe de travail à composition non limitée s'est tenu le 13 septembre 2023 ;

f) Une manifestation intitulée « Connecting the Science-Policy Panel and the Beyond 2020 Framework » s'est tenue le 27 septembre 2023 à Bonn, pendant la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques ; elle a été organisée par l'Allemagne avec un appui en matière de coordination dispensé par les secrétariats du groupe de travail à composition non limitée et de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et le Réseau Environnement de Genève ;

g) Une manifestation intitulée « Building the Linkages from Science to Action »¹³ s'est tenue le 9 octobre 2023 à Genève, en marge de la cinquième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure ;

h) Un webinaire intitulé « Procedures for Addressing Conflicts of Interest: Lessons Learned from Existing Science-Policy Interfaces » s'est tenu le 18 octobre 2023 ;

i) Un webinaire de clôture de la série « Road to OEWG-2 » s'est tenu le 22 novembre 2023, juste avant la deuxième session du groupe de travail.

8. À la reprise de la première session du groupe de travail à composition non limitée¹⁴, les États Membres ont demandé au secrétariat de solliciter leurs contributions et celles des parties prenantes concernées sur les **besoins** et les **questions** que le groupe pourrait traiter afin de contribuer aux négociations qui seraient menées dans le cadre de ses travaux à ses deuxième et troisième sessions. Les États Membres et les parties prenantes non gouvernementales ont été invités à présenter des contributions sur les besoins et les questions que le groupe pourrait examiner à sa deuxième session.

9. À la reprise de la première session, les États Membres ont également demandé au secrétariat d'établir une cartographie du renforcement des capacités dans le domaine des produits chimiques, des déchets et de la pollution. En conséquence, le secrétariat a demandé aux Parties aux accords multilatéraux relatifs à l'environnement et aux organisations des Nations Unies de présenter leurs activités de renforcement des capacités en matière de gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de prévention de la pollution, pour contribuer aux travaux de la deuxième session du groupe de travail.

¹⁰ <https://www.brsmeas.org/Decisionmaking/COPsandExCOPs/20212022COPs/Overview/tabid/8395/language/en-US/>.

¹¹ <https://www.genevaenvironmentnetwork.org/fr/evenements/the-impact-of-chemicals-waste-and-pollution-on-human-health/>.

¹² <https://www.genevaenvironmentnetwork.org/fr/evenements/science-policy-panel-on-chemicals-waste-and-pollution-prevention-linking-science-and-action-using-a-life-cycle-approach-wrf2023-lab-road-to-oewg-2-series/>.

¹³ <https://www.genevaenvironmentnetwork.org/fr/evenements/science-policy-panel-on-chemicals-waste-and-pollution-prevention-building-the-linkages-from-science-to-action-minamata-cop-5-side-event-road-to-oewg-2-series/>.

¹⁴ On trouvera des informations sur la réunion à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/oewg1.2-ssp-chemicals-waste-pollution>.

III. Contributions versées et annoncées, et budget et dépenses pour 2023–2024

10. **Contributions versées à ce jour.** Au 31 octobre 2023, le PNUE avait reçu des contributions financières et des annonces de contributions se montant à un total de 5 222 398 dollars, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1

État au 31 octobre 2023 des contributions versées et annoncées

(en dollars des États-Unis)

<i>Contributeur</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>Total</i>
Allemagne		196 514		196 514
Belgique			63 762	63 762
Commission européenne			620 040	620 040
États-Unis d'Amérique			128 713	128 713
Finlande			10 627	10 627
France		158 395	285 330	443 725
Japon			136 986	136 986
Norvège		140 890	649 879	790 769
Pays-Bas (Royaume des)			212 025	212 025
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		327 360	192 252	519 612
Suisse	809 234	445 545	445 545	1 700 324
Allocation de la réserve du PNUE ^a		228 000		228 000
Fonds pour l'environnement du PNUE		275 000		275 000
Total des recettes^b	809 234	1 771 704	2 641 460	5 222 398

^a Cette contribution a été initialement accordée sous forme de prêt par la Directrice exécutive du PNUE, puis reclassée comme subvention.

^b Ces chiffres ne tiennent pas compte des frais de coordination (1 %, si applicables), mais comprennent les dépenses d'appui aux programmes (13 %, si applicables), prélevés sur toutes les contributions extrabudgétaires versées à l'Organisation.

11. Le tableau 1 ne tient pas compte des contributions en nature fournies par le PNUE et d'autres donateurs pour soutenir les travaux du secrétariat et faciliter le processus du groupe de travail à composition non limitée. Pour la seule année 2023, le PNUE a fourni des services pour lesquels le temps de travail du personnel équivalait à une valeur d'environ 620 000 dollars, afin de faciliter la gouvernance des processus du groupe de travail, tandis que les Gouvernements chinois et français ont fourni deux administrateur(ice)s de programmes (adjoint(e)s de 1re classe) (P-2), dans le cadre de leurs initiatives respectives de jeunes administrateur(trice)s de programmes, pour un coût annuel d'une valeur estimée à 160 900 dollars.

12. Le tableau 2 présente le détail des dépenses engagées et des coûts prévus, qui couvrent l'organisation de trois sessions du groupe de travail, ainsi que des dépenses engagées depuis le début des travaux du groupe de travail.

13. Le budget proposé prévoit un soutien financier à la participation des pays remplissant les conditions voulues aux réunions régionales et aux deuxième et troisième sessions du groupe de travail et, sous réserve de la disponibilité des fonds, à la participation des grands groupes et des parties prenantes, conformément à la pratique établie par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. Il est à noter que le budget prévu actuellement pour les réunions régionales et la troisième session du groupe de travail de 2024 est plus élevé que celui qui avait été communiqué, à titre indicatif, à la première session (voir UNEP/SPP-CWP/OEWG.1/6), en raison de l'augmentation des frais de transport aérien prévus pour les réunions en présentiel et de la confirmation des lieux de réunion.

14. La Suisse a proposé officiellement d'accueillir le groupe de travail spécial à composition non limitée pour sa troisième session, du 17 au 21 juin 2024.

Tableau 2
Budget et dépenses proposés pour les travaux du groupe de travail ad hoc à composition non limitée
(en dollars des États-Unis)

			2022	2023		2024
<i>Catégorie de coûts</i>	<i>Code</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Budget</i>	<i>Dépenses^a</i>	<i>Budget</i>
Personnel du secrétariat et voyages						
Personnel	1100	Personnel du secrétariat	214 458	636 881	265 992	668 745
	1200	Consultant(e)s	238 242	280 841	208 218	286 958
	1300	Personnel d'appui du secrétariat	–	–	–	–
Voyage	1600	Voyages	116 538	167 000	100 249	158 000
	1999	Total partiel	569 238	1 084 722	574 458	1 113 703
Réunions et formation						
Réunions et conférences	3100	Plateformes virtuelles		100 000		100 000
		Réunions régionales (Services de conférence et voyages) ^b		242 351	88 610	242 351
		Réunions du Bureau		25 000		25 000
		Webinaires		50 000		50 000
		Groupe de travail à composition non limitée 1-1 (Nairobi)	93 175	–	–	–
		Groupe de travail à composition non limitée 1-2 (Bangkok)	89 359	1 123 000	907 185	–
		Groupe de travail à composition non limitée 2 (Nairobi)	–	1 153 451	461 793	–
		Groupe de travail à composition non limitée 3 (Genève) ^c	–	–	–	1 620 000
	3999	Total partiel	182 533	2 693 802	1 457 588	2 037 351
Locaux et autres						
Frais de fonctionnement fixes	4100	Frais de fonctionnement pour le personnel du secrétariat ^d				
			317	–	8 000	38 000
	4999	Total partiel	371	–	8 000	38 000
		Total	752 089	3 778 524	2 040 046	3 189 054
	5999	Frais d'appui indirect aux programmes	61 517	456 440	233 849	414 577
		Total général	813 606	4 234 965	2 273 896	3 603 631

^a Dépenses au 31 octobre 2023.

^b Montant prévu au cas où des réunions régionales autonomes seraient demandées en 2024.

^c Sous réserve de modifications, en fonction des besoins en services de conférence pour la troisième session.

^d Intégralité de la juste part des frais de fonctionnement du personnel du secrétariat pour 2024.

15. Comme il ressort des informations présentées dans les tableaux 1 et 2, les fonds reçus à ce jour par le secrétariat du groupe de travail spécial à composition non limitée ne suffiront pas pour permettre au groupe de conclure ses travaux. Une analyse des coûts des travaux du groupe a montré qu'il serait nécessaire de mobiliser environ 3,43 millions de dollars (tableau 3).

Tableau 3
Récapitulatif des recettes et des dépenses/budget
(en dollars des États-Unis)

	2021	2022	2023	2024
Report de recettes	–	809 234	1 767 332	(173 829)
Recettes garanties pendant l'année	809 234	1 771 704	2 641 460	?
Dépenses/budget	–	813 606	4 234,964	3 603 631
Recettes/dépenses	809 234	1 767 332	(173 829)	(3 429 802)

16. Des ressources supplémentaires seront donc nécessaires pour les dépenses de fonctionnement du secrétariat, les consultations et les futures sessions si l'on veut que le groupe de travail à composition non limitée parvienne à élaborer des propositions pour le groupe d'experts et à s'acquitter de son mandat d'ici à la fin de 2024.

17. Les États Membres sont invités à fournir de nouvelles contributions ainsi qu'à présenter des propositions pour la poursuite des travaux et à collaborer avec le secrétariat pour obtenir le financement supplémentaire nécessaire à la conclusion des travaux du groupe de travail à composition non limitée dans le délai ambitieux fixé par la résolution 5/8 de l'Assemblée pour l'environnement.

IV. Calendrier d'activité et programme de travail provisoires du groupe de travail spécial à composition non limitée

18. Dans sa résolution 5/8, l'Assemblée pour l'environnement a fixé au groupe de travail à composition non limitée l'objectif d'achever ses travaux d'ici à la fin de 2024 (par. 4) et prié la Directrice exécutive du PNUE de convoquer, une fois achevées les propositions du groupe de travail, une réunion intergouvernementale afin d'envisager la création d'un groupe d'experts sur l'interface science-politiques (par. 10). Le calendrier d'activité et le programme de travail provisoires pour la création du groupe d'experts sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution sont présentés dans l'annexe à la présente note.

19. **Proposition relative à la voie à suivre.** Le groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être :

- a) Examiner le budget et les dépenses du groupe de travail à composition non limitée depuis sa création et accueillir favorablement toute annonce de contribution à la poursuite de ses travaux ;
- b) Débattre et s'accorder sur l'élaboration de propositions concernant la création du groupe d'experts, notamment sur l'élaboration de résolutions et décisions à ce sujet.

Annexe

Calendrier d'activité et programme de travail provisoires pour la création du groupe d'experts sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution*

Projets d'éléments d'une proposition concernant la création d'un groupe d'experts sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution	Processus d'élaboration de la proposition	
	Deuxième session du groupe de travail à composition non limitée	Troisième session du groupe de travail à composition non limitée
Objectifs, principales fonctions et principes de fonctionnement		
	Documents à préparer pour la réunion	Documents à préparer pour la réunion
Résolution 5/8, par. 5 b) Nom et attributions du groupe d'experts	Poursuivre les discussions sur les attributions	Proposer le nom
Résolution 5/8, par. 5 c) Principales fonctions du groupe d'experts	Préparer une cartographie du renforcement des capacités dans le domaine des produits chimiques, des déchets et de la pollution	
Résolution 5/8, par. 5 j) Règlement intérieur	Document de travail sur les exemples basés sur le document INF/7, y compris des options pour l'ébauche du règlement intérieur	
Résolution 5/8, par. 5 j) Principes de fonctionnement régissant les travaux du groupe d'experts	Document de travail sur les exemples de principes de fonctionnement Document de travail consolidé par le secrétariat contenant des informations tirées de la section pertinente du rapport de la réunion Communications écrites des États Membres et des parties prenantes concernées	Projet de texte → Texte final
Contribution des États Membres et des parties prenantes sur les besoins et les questions que le groupe pourrait traiter		
Structure institutionnelle et gouvernance		
Résolution 5/8, par. 5 a) Structure institutionnelle et gouvernance du groupe d'experts	Document de travail sur les exemples basés sur le document INF/5, y compris les propositions élaborées par le secrétariat sur la structure institutionnelle et la gouvernance Webinaires suivis de consultations informelles/séances de réflexion	Projet de texte → Texte final
Résolution 5/8, par. 5 h) Modalités relatives à la fourniture de services de secrétariat au groupe d'experts	Document de travail sur les exemples, y compris les propositions élaborées par le secrétariat	Projet de texte → Texte final
Résolution 5/8, par. 5 k) Budget indicatif du groupe d'experts	Document de travail englobant des exemples concernant l'alinéa 5 i)	Document de travail concernant l'alinéa 5 k)
Résolution 5/8, par 5 i) Propositions concernant le financement volontaire des travaux du groupe d'experts		

* Repris de [UNEP/SPP-CWP/OEWG.1/7](#) (appendice à l'annexe III).

<i>Projets d'éléments d'une proposition concernant la création d'un groupe d'experts sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution</i>	<i>Processus d'élaboration de la proposition</i>	
	<i>Deuxième session du groupe de travail à composition non limitée</i>	<i>Troisième session du groupe de travail à composition non limitée</i>
Annexes éventuelles		
<i>Résolution 5/8, par. 5 d) Relations du groupe d'experts avec les principales parties prenantes concernées, notamment les organisations gouvernementales et non gouvernementales, et la société civile</i>	Document de travail sur les exemples Webinaires suivis de consultations informelles/séances de réflexion Cela pourrait inclure la prise en compte des organisations et entités énumérées dans le document INF/4	Projet de texte → Texte final
<i>Résolution 5/8, par. 5 e) Processus d'établissement et d'exécution du programme de travail du groupe d'experts</i>	Document de travail sur les exemples	Projet de texte → Texte final
<i>Résolution 5/8, par. 5 f) Modalités de recensement des experts et de dialogue avec eux au profit des travaux du groupe d'experts</i>	Document de travail sur les exemples	Projet de texte → Texte final
<i>Résolution 5/8, par. 5 g) Procédures d'examen et d'adoption des rapports et des évaluations que le groupe d'experts élaborera</i>	Document de travail sur les exemples	Projet de texte → Texte final
<i>Résolution 5/8, par. 5 l) Toute autre question que le groupe de travail spécial à composition non limitée estime devoir être abordée</i>		
Liste non exhaustive de points à traiter pour les futurs travaux		
Procédures régissant les tours d'horizon prospectifs Politique de protection des informations commerciales sensibles Stratégie de communication Budget indicatif du groupe d'experts Politique relative aux questions de genre et plan de mise en œuvre		